

2015-2016

RAPPORT *annuel*





Crédits : Rapport annuel de l'École nationale de cirque 2015-2016
Coordination : Christophe Rousseau | Traduction : Susan Kelly
Photos : Roland Lorente, Valérie Remise, Jean-Charles Labarre,
Alex Legault, Sylvie-Anne Paré
Conception graphique : www.spinprod.com



RAPPORT 2015 2016 ANNUEL

Table des MATIÈRES

- 5 Mission
- 6 Conseils d'administration, comités et équipe de direction
- 7 Gouvernements, organismes subventionnaires et associatifs
- 9 Message de la présidente de l'École et du président de la Fondation
- 10 Rapport du directeur général
- 14 Programmes
- 15 Élèves et étudiants par programme
- 15 Candidatures et admissions 2015-2016
- 16 Promotion 2016 de la formation supérieure d'artistes de cirque
- 17 Promotion 2016 de la formation en pédagogie des arts du cirque
- 19 États financiers audités 2015-2016 de l'École

RAPPORT ANNUEL 15-16 de l'École nationale de cirque

- 36 Rapport de la Fondation de l'École nationale de cirque
- 37 Sources des contributions à la collecte de fonds 2015-2016
- 38 Donateurs de la collecte de fonds 2015-2016
- 39 Allocation de la contribution versée à l'École nationale de cirque
- 40 Programme de bourses
- 41 États financiers audités 2015-2016 de la Fondation

Mission

D'envergure internationale, l'École nationale de cirque est une école supérieure d'art de niveaux secondaire et postsecondaire, dédiée à l'éducation et la formation d'artistes de cirque professionnels, ainsi qu'à la recherche et à l'innovation dans les arts du cirque et leur pédagogie. Reconnue internationalement pour la qualité de sa formation, l'École accueille plus de 150 étudiants de partout au pays et dans le monde.

Depuis sa fondation en 1981, l'École nationale de cirque a joué un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. L'École a formé plus de cinq cents artistes de cirque et plus d'une centaine d'enseignants en arts du cirque. Précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, l'École a contribué à l'émergence de plusieurs compagnies de cirque phare comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main. Depuis longtemps l'une des références mondiales dans l'enseignement des disciplines circassiennes, l'École est désormais reconnue comme un centre international de recherche dans le champ des arts du cirque. Elle est plus que jamais un foyer d'innovation où des interprètes-créateurs, des concepteurs et des pédagogues se révèlent et s'épanouissent, stimulant la diversité des esthétiques et des formes du cirque.

Conseils d'ADMINISTRATION¹

École nationale de cirque – ENC
et de la Fondation de l'École nationale de cirque – FENC

Lili de Grandpré, présidente ENC

Associée principale
CENCEO

David McAusland, président FENC

Associé
McCARTHY TÉTRAULT

Robert C. Nadeau, vice-président et secrétaire ENC - FENC

Président
NADEAU CONSEIL INTERNATIONAL

Gilles Lapointe, trésorier ENC - FENC

Administrateur de société

Membres

Jocelyn L. Beaudoin

Président et chef de la direction
FONDATION SUR LES ANTIVIRAUX

Claude Bédard

Vice-président
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY

Sylvie Bovet

FONDATION MARC BOURGIE

David J. Forest

Conseiller en sécurité financière
SERVICES FINANCIERS DAVID FOREST

Isabelle Garneau

Représentante des parents des élèves du CES
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Sébastien Guénette

Directeur général – Litiges et conformité
JTI – MACDONALD CORP.

Robert Hoppenheim

Fondateur
HOPPENHEIM & CO.

Éric Langlois

Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Catherine Laurin

Gestionnaire de portefeuille,
conseillère en placement
ANDERSON LAURIN GESTION DE PLACEMENTS
BMO NESBITT BURNS

Carol O'Sullivan

Designer

Bernard Petiot

Vice-président, Casting et Performance
CIRQUE DU SOLEIL

Sarah Poole

Représentante des employés
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Membres sortants

Catherine Aubin

Pierre Carrier
Marc Lalonde

Comité exécutif

Lili de Grandpré, coprésidente
David McAusland, coprésident
Gilles Lapointe
Robert C. Nadeau

Comité des bourses

Sylvie Bovet, présidente
Lili de Grandpré
Hélène Dufresne

Comité des finances

Gilles Lapointe, président
Robert C. Nadeau, v.-p., placements
Claude Bédard
Catherine Laurin

Comité des nominations

Robert C. Nadeau, président
Lili de Grandpré
Catherine Laurin
David McAusland

Comité des services

Lili de Grandpré, présidente
Sylvie Bovet
Isabelle Garneau
Sébastien Guénette
Bernard Petiot
Sarah Poole

¹ Membres élus à l'assemblée générale du 5 octobre 2016

Équipe de direction¹

Éric Langlois

Directeur général

Daniela Arendasova

Directrice des études

Howard Richard

Directeur de la création

Martine Veillette

Directrice administrative

Christophe Rousseau

Directeur des communications

Patrice Aubertin

Directeur de la recherche et
de la formation en pédagogie
Titulaire de la Chaire de recherche
industrielle dans les collèges du CRSH
en arts du cirque

¹ Équipe de direction le 5 octobre 2016

GOVERNEMENTS et organismes subventionnaires

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts, de même que du ministère du Patrimoine canadien via le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts et le Fonds du Canada pour l'investissement en culture.

L'École est également agréée aux fins de subventions par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

Dans le cadre de ses activités de recherche, l'École bénéficie d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ainsi que de subventions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec ainsi que du Fonds de recherche Société et culture du Québec.

Culture
et Communications
Québec



Patrimoine
canadien



Canada



Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada



CRSNG
NSERC

Canada

Fonds de recherche
Société et culture
Québec

Organismes ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- TOHU et la Cité des arts du cirque
- En Piste - Regroupement national des arts du cirque
- ADÉSAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal
- FEDEC - Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles
- FEPP - Fédération des établissements d'enseignement privés
- ACPQ - Association des collèges privés du Québec
- ACQ - Association des camps du Québec





Rapport de la présidente de l'École et du président de la Fondation

L'année 2016 s'est achevée de manière exceptionnelle avec les spectacles annuels présentés par les étudiants de la formation supérieure, qui ont oeuvré avec les créateurs et enseignants de l'École pour nous offrir deux propositions aux esthétiques fortes et distinctes, nous emportant plus que jamais ailleurs.

Ce rapport annuel témoigne, au-delà des résultats financiers, de la contribution remarquable de notre institution au milieu des arts du cirque, mais également à la société en général. Nous sommes fiers de présenter dans le présent rapport l'ensemble des réalisations et succès de l'année écoulée et les défis à venir.

Parmi les faits saillants de la dernière année, soulignons la nomination de notre nouveau directeur général, Éric Langlois. Le conseil d'administration a de bonnes raisons d'avoir foi en cette nouvelle direction : gestionnaire expérimenté et avisé, résolument axé sur une saine gestion, Éric maîtrise autant les enjeux du secteur de l'éducation que ceux du secteur du cirque puisqu'il est membre de l'équipe de direction de l'École depuis déjà plusieurs années. Les membres du conseil d'administration s'unissent à nous pour lui souhaiter le meilleur des succès et lui accorder tout le soutien nécessaire dans la poursuite des nombreux défis qui attendent l'École et la Fondation.

Un des premiers grands dossiers qu'Éric pilotera sera la réflexion et l'orientation de la planification stratégique qui guidera les cinq prochaines années. L'élaboration de ce plan et des plans d'action en découlant promettent des projets stimulants concernant les enjeux du financement public et privé.

Nous sommes reconnaissants envers les divers partenaires publics de l'École, donateurs de la Fondation et organismes et entreprises du milieu des arts du cirque, notamment le Cirque du Soleil, qui reconnaissent l'importance de la présence d'une grande institution forte comme la nôtre au sein de notre communauté. Nous soulignons également le soutien d'entreprises et fondations d'autres secteurs d'activités qui saisissent entièrement la valeur de la contribution artistique et sociale de l'École, de même que l'apport essentiel des particuliers, de plus en plus nombreux, qu'ils soient amateurs ou professionnels de cirque, diplômés ou employés. Grâce à leur générosité, la Fondation de l'École nationale de cirque a pu octroyer 75 400 \$ en bourses à 33 étudiants dans le besoin et verser plus de 450 000 \$ à l'École au bénéfice de la relève en arts du cirque. Cette réussite est possible grâce aux activités de collecte de fonds et des placements en fonds de dotation.

Les gouvernements du Québec et du Canada assurent la pérennité de l'École. À cet effet, nous remercions le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et Patrimoine canadien, qui soutiennent le programme de formation supérieure des artistes et des pédagogues, le programme secondaire et la formation artistique dans son ensemble. Cette année, nous sommes tout particulièrement reconnaissants et fiers du soutien offert par Patrimoine canadien, qui nous accordait une indexation de 11% de notre subvention annuelle à la hauteur de 1 million de dollars pour les trois prochaines années. Ce geste témoigne de la reconnaissance de la pertinence de notre mission de la part du ministère, mais surtout de l'appréciation de notre contribution à titre d'institution de formation supérieure de premier plan. Mentionnons également le soutien de la part du Conseil de recherches en sciences humaines, du Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada ainsi que du Fonds de recherche Société et culture du Québec et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec rendant possible les nombreuses initiatives de recherche et d'innovation de l'École.

Nous remercions tous les administrateurs pour leur participation active au sein des différentes instances, notamment madame Catherine Aubin, représentante sortante des parents des élèves à l'ordre secondaire, ainsi que monsieur Pierre Carrier, qui a agi à titre de représentant des enseignants au conseil depuis plus de 23 ans et dont nous saluons l'engagement et le dévouement.

Comme à chaque année, conformément à la loi québécoise sur le ministère du Conseil exécutif, nous certifions que les conseils d'administration de l'École et de la Fondation n'ont constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un de leurs membres se serait placé au cours de l'exercice 2015-2016.

Lili de Grandpré
Présidente du conseil d'administration
École nationale de cirque

David McAusland
Président du conseil d'administration
Fondation de l'École nationale de cirque



Rapport du directeur général

L'École nationale de cirque a connu 16 années exceptionnelles de développement grâce au dévouement indéfectible et à la passion de Marc Lalonde, à la barre de l'institution jusqu'en octobre dernier. C'est avec grand enthousiasme et humilité que j'ai repris les rennes à titre de « maître de piste » de l'École nationale de cirque, une institution d'enseignement, de recherche et de création de renommée mondiale, qui forme et inspire depuis maintenant bientôt 35 ans des générations d'artistes et de pédagogues en arts du cirque. J'ai ainsi le plaisir de poursuivre le chemin avec une équipe de collaborateurs expérimentés ainsi qu'un personnel de soutien dévoué et de grande qualité. Le niveau exceptionnel de nos diplômés témoigne du travail engagé du corps enseignant de l'École dont les compétences individuelles et cumulées sont remarquables.

L'année 2015-2016 se solde à nouveau sous le signe de la réussite grâce aux contributions marquantes de nos équipes et de nos programmes. La formation supérieure de niveau collégial comptait à la rentrée 96 étudiants provenant de 20 pays. De ce nombre, 28 finissants ont accédé au diplôme, soit la plus imposante cohorte parmi les grandes écoles de cirque du monde. Ces étudiants ont participé à la création des spectacles annuels de l'École, *Demain* et *Colibri*, présentés à 25 occasions en juin dernier devant un public fidèle et enthousiaste de près de 15 000 spectateurs. Au moment d'écrire ces lignes, 96 % des diplômés avaient été engagés comme artistes de cirque dont les deux tiers par une compagnie québécoise, signe de la qualité de nos diplômés, certainement, mais aussi de la vitalité artistique de nos grandes compagnies de cirque.

Bien que l'École exerce une forte attraction auprès de la relève et diplôme un nombre exceptionnel d'artistes perçant très largement sur le marché du travail, la relative faiblesse de la représentation des jeunes Québécois et Canadiens (20% sur les nouveaux admis au DEC) se qualifiant au Concours d'entrée de l'École préoccupe. Malgré les efforts de recrutement déployés au cours des dernières années, les candidats canadiens, en nombre, ne sont souvent pas assez bien préparés compte tenu du niveau exigé par notre institution. Nous peinons à sélectionner un nombre conséquent de candidats - une problématique que l'École aura décriée dans son mémoire soumis à l'été 2016 au gouvernement du Québec dans le cadre de la refonte de la politique culturelle québécoise et pour laquelle elle devra consacrer des efforts accrus au cours des prochaines années. En attendant, l'École consacre des efforts soutenus pour développer sa base de candidats à l'interne même si ces efforts ne sont pas la panacée au développement de la relève circassienne au pays.

En effet, la vitalité du programme Cirque-études secondaires de l'École, offert aux jeunes de 12 à 17 ans, contribue à préserver un bassin de recrutement qui se révèle plus essentiel que jamais. En 2015-2016, ces jeunes provenaient de trois provinces canadiennes et d'autant de continents (Amérique du Nord, Amérique du Sud et Europe). En juin 2016, sept élèves ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, dont cinq ont par la suite été admis au programme de formation supérieure en arts du cirque de l'École. Un des moments forts de l'année : la création du spectacle « Petites pièces à la verticale », mis en scène par Anthony Venisse (diplômé 2001). L'œuvre aura été présentée à sept occasions et vue par plus de 1400 spectateurs, dont 400 jeunes provenant des écoles primaires de l'arrondissement. Véritable tremplin vers le programme Cirque-études secondaires, le programme de formation préparatoire, offert en parascolaire à raison de 13 heures par semaine, accueillait cette année une vingtaine d'adeptes de cirque de 9 à 13 ans. Travaillant assidûment soirs et fins de semaine, ces jeunes espoirs de la relève ont présenté le fruit de leurs efforts lors de leur spectacle en mai 2016.

Chaque année, les activités de recrutement sont nombreuses. La plus importante stratégiquement demeure sans conteste la Tournée nationale de présélection, qui offre la possibilité à près de 300 jeunes provenant de 14 villes d'est en ouest du pays, d'Halifax à Vancouver, de faire évaluer leur potentiel par les enseignants de l'École. De ce nombre, plusieurs soumettront leur candidature au concours d'entrée officiel.

Les activités de loisir et les camps d'été intensifs de l'École constituent également des atouts indispensables au recrutement de futurs candidats, spécialement pour les programmes préparatoire et Cirque-études secondaires. Destinées aux jeunes de 4 à 17 ans, les activités de loisir ont connu une hausse du taux d'inscription de 170 % en deux ans, atteignant 1002 inscriptions par année. Les camps d'été intensifs, quant à eux, ont attiré 140 participants, soit la capacité maximale d'accueil. L'École a d'ailleurs recruté certains d'entre eux pour les programmes de niveaux secondaire et collégial.

Les programmes de formation d'initiateurs, d'instructeurs et de formateurs en arts du cirque, sanctionnées par des attestations d'études collégiales reconnues par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, contribuent fortement au développement et à l'offre de programmes de loisirs et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires, ici comme à l'étranger. En 2015-2016, l'École a formé 27 professionnels de l'enseignement

des arts du cirque, dont une large majorité ont trouvé un emploi depuis leur sortie. Au 1^{er} juillet 2016, la version en ligne du programme de formation d'instructeur en arts du cirque, en français et en anglais, a été reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. De ce fait, l'accès à une formation garantissant un niveau de compétences de base aux pédagogues des arts du cirque à travers le monde se voit ainsi grandement facilité.

D'année en année, le rayonnement de l'École à l'international se maintient et continue d'impressionner. Parmi les faits saillants, notons qu'à l'été 2015, 15 étudiants ont participé à la cérémonie d'ouverture des Jeux Panaméricains à Toronto, orchestrée par le Cirque du Soleil. En janvier 2016, Daniela Arendasova, directrice des études de l'École, présidait le jury de la 37^e édition du Festival Mondial du Cirque de Demain à Paris, le plus prestigieux festival de cirque au monde dédié à la relève. Elle a également été élue administratrice au sein de la Fédération

européenne des écoles de cirque professionnelles (FEDEC).

Entreprenants et passionnés, les diplômés débordent continuellement de créativité et de dynamisme. En témoigne la création de deux nouvelles compagnies de cirque cette année : Machine de Cirque et Cirque Les Improbables. De plus, la jeune compagnie Cirque Le Roux a entamé une tournée internationale avec son spectacle *The Elephant in the Room*, acclamé par la critique. Les 7 doigts de la main, compagnie co-fondée par cinq diplômés de l'École, a reçu le Grand Prix du Conseil des arts de Montréal en mars 2016. Enfin, nous pouvons reconnaître toute l'ampleur du succès des diplômés de l'École dans les plus grands festivals internationaux en consultant le tableau à la page suivante.

En plus des nombreuses activités de médiation culturelle menées au cours de la dernière année, qui ont attiré plus de 500 participants à diverses conférences, la bibliothèque a reçu un total de 19 350 visites. De plus, 40 chercheurs externes de 1^{er} ou 2^e cycle universitaire en provenance du



Canada et de l'étranger et 10 artistes/pédagogues de l'École ont pu bénéficier du soutien de l'équipe de la bibliothèque. De nouvelles acquisitions ont été cataloguées et deux dons majeurs ont été accueillis avec grand honneur, soit le fonds d'archives privées de l'artiste de cirque québécois Léo DuPerré et une collection de documents sur la magie nouvelle offerte par notre partenaire de longue date, le Cirque du Soleil.

Les services de notre équipe multidisciplinaire en thérapie sportive se sont donnés sur 55 heures par semaine au cours de l'année écoulée, avec un nombre de consultations équivalent à 1825 heures, soit une moyenne de près de 15 heures par étudiant inscrit à temps plein, du niveau secondaire au collégial.

Le service d'aide financière de l'École a soutenu 62 demandes d'étudiants dans le cadre des programmes d'aide financière du gouvernement du Québec et d'autres provinces canadiennes, ou encore des programmes de bourses de la Fondation de l'École nationale de cirque. Ainsi, 14 étudiants canadiens du programme collégial ont pu recevoir une aide financière publique tandis que trois finissants québécois recommandés par l'École ont reçu une bourse de la Fondation Marc Bourgie. Quant à la Fondation de l'École, elle a octroyé 33 bourses de 500 \$ à

7 000 \$ à des élèves et étudiants des programmes secondaire (6) et collégial (27), totalisant un montant total de 75 400 \$, soit une baisse de 7,2 % par rapport à l'année précédente en réponse à une diminution des demandes.

L'année 2015-2016 a vu les activités de recherche de l'École se poursuivre par l'entremise de son Centre de recherche, d'innovation et de transfert en arts du cirque (CRITAC) et par les travaux de la Chaire de recherche. Outre les nombreux projets de recherche industrielle et d'innovation sociale en cours, mentionnons les faits saillants suivants : l'élaboration d'un outil Web d'aide à la prise de décision dans l'implantation d'activités cirque en milieu scolaire, l'engagement de la direction des études, de création et du corps enseignant de l'École dans le projet « Poétique du cirque contemporain (dramaturgies et grammaires d'une écriture en mouvement) » mené par l'Université Concordia, six conférences, un chapitre dans « *Cirque Global* » paru aux éditions McGill-Queen's University Press, et un article scientifique publié dans le « *Journal of Sport Psychology in Action* ». Finalement, le CRITAC collabore à la mise en place d'un outil Web d'analyse de la valeur sociale des investissements (SROI) pilotée par le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP).

Distinctions des anciens de l'École 2015-2016

Annie Laplante (2011)

Médaille d'or avec Andreï Kalesnikau - 37^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France (cadre russe)

Hugues Sarra-Bournet (2002)

Médaille d'argent et prix du public avec le trio Moi et les autres - 37^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France (barre russe)

Jérémy Vitupier (2015) et Antonin Wicky (2015)

Médaille de bronze et Trophée Annie Fratellini - 37^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France (duo de clown)

Julien Sillau (2009)

Prix du Club cirque avec Émilie Sillau - 37^e Festival Mondial du Cirque de Demain, Paris, France (duo mât chinois)

Charlotte O'Sullivan (2014) et Nicolas Jelmoni (2014)

Junior d'argent, Prix spécial du Conseil national et Prix du public - Festival International du cirque de Monte-Carlo (main à main)

Morgane Tisserand (2014) et Pierre Antoine Chastang (2014)

Médaille d'argent au Festival de cirque Nikulin, Moscou, Russie (duo trapèze)

Boris Fodella (2014), Zackary Arnaud (2014), Charlie Mach (2015) et Baptiste Clerc (2015)

Médaille de Bronze, Festival Young Stage, Bâle, Suisse (mât chinois/planche coréenne)

Jason Lukas Brügger (2015)

Prix spécial : Young Star – Circus Natale, Festival Young Stage, Bâle, Suisse (sangles aériennes)

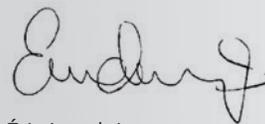


L'exercice financier 2015-2016 de l'École s'est soldé par un léger déficit de l'ordre de 4 200 \$. Nous observons une baisse marquée des revenus de subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, qui se traduit par une diminution de la clientèle québécoise et une réduction des enveloppes budgétaires du Ministère, affectées par un gel depuis plus de trois ans. Si nous dénotons une baisse des revenus de billetterie aux spectacles annuels, tendance apparemment généralisée pour l'ensemble de la fréquentation de spectacles vivants, nous pouvons compter sur une hausse des revenus de scolarité liée à l'augmentation du volume d'activités des activités de loisir. Ce faisant, la proportion des revenus propres est restée stable à près de 34 % des revenus.

Soulignons par ailleurs le renouvellement de l'entente pluriannuelle de financement au fonctionnement conclue au printemps avec Patrimoine canadien pour une période de trois ans, assortie d'une indexation à la hauteur de 11 %. Nous sommes honorés par ce geste que nous accueillons comme la reconnaissance de l'apport contributif de notre institution au développement et au rayonnement de l'excellence artistique canadienne.

Du côté de la Fondation de l'École, la faiblesse du surplus affiché aux résultats audités en comparaison des années précédentes s'explique principalement par les pertes non réalisées sur les placements à comptabiliser à l'année courante. Bien que cette variation de la valeur non définitive soit inhérente aux variations sur les marchés, celle-ci démontre la volatilité des rendements et commande une utilisation conservatrice des surplus de placements. En dépit des revenus en baisse, la Fondation aura malgré tout versé à l'École plus de 539 000 \$, dont 340 000 \$ allant à son fonctionnement et 75 000 \$ aux bourses d'études.

Pour finir, je ne saurais passer sous silence l'apport de nos administrateurs bénévoles du conseil d'administration et des divers comités : nous sommes riches de leur expertise, de leur créativité et de leur soutien. Des remerciements particuliers vont à la présidente du conseil d'administration de l'École, madame Lili de Grandpré, qui aura soutenu avec bienveillance le comité de direction de l'École durant la période d'intérim ayant eu cours lors du processus de recrutement au poste de directeur général.



Éric Langlois
Directeur général

Programmes

- **Préparatoire**

Premier niveau de formation professionnelle, ce programme parascolaire accueille les élèves de 9 à 13 ans ; il les prépare à la formation secondaire en arts du cirque pendant qu'ils poursuivent leurs études primaires ou secondaires de 1^{er} cycle dans un autre établissement.

- **Cirque-études secondaires - CES**

Ce programme de type arts-études est offert de la 1^{ère} à la 5^e année du secondaire. Il combine l'enseignement des matières scolaires obligatoires du régime pédagogique secondaire du Québec et la formation professionnelle en arts du cirque. Il mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. L'élève en secondaire V profitera de cette dernière année pour se préparer au concours d'entrée du programme de niveau collégial (DEC).

- **Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC 561.D0**

Ce programme de formation supérieure et terminale en arts du cirque est d'une durée de trois ans et prépare directement à la pratique professionnelle. Destiné aux étudiants ayant complété leurs études secondaires, le programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et de la scène à la formation générale collégiale. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. (MEES).

- **Diplôme d'études de l'École - DEE**

Destiné exclusivement aux étudiants internationaux ayant complété leurs études secondaires, ce programme de formation supérieure en arts du cirque est d'une durée de trois ans. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études de l'École (DEE) et préparent directement à la pratique professionnelle.

- **Formation d'initiateur - NRC.0V, d'instructeur - NRC.08 et de formateur - NRC.09 - AEC**

Les programmes de formation d'initiateur, d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le MEES.



Élèves et étudiants par PROGRAMME

| Formation professionnelle | 14-15 | 15-16 | 16-17 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Programme préparatoire | 19 | 19 | 19 |
| Cirque-études secondaires - CES | 28 | 30 | 25 |
| Diplôme d'études collégiales et de l'École - DEC-DEE | 99 | 96 | 87 |
| Atelier de recherche et de création | 7 | - | - |
| Pédagogie du cirque - AEC et formation en ligne (nouveau en 2014-15) | 30 | 41 | 45 |
| Total | 183 | 186 | 176 |

| Activités d'initiation | | | |
|---|------------|-------------|------------|
| Camps d'été | 128 | 140 | 137 |
| Activités de loisir - nombre d'inscriptions/session | 603 | 1002 | N/D |
| Total | 914 | 1328 | N/D |

Candidatures et admissions 2016-2017

| | 2016-2017 | | Moyenne 5 ans | |
|--|------------------|-----------|----------------------|-----------|
| | Cand. | Admis | Cand. | Admis |
| Programme préparatoire et Cirque-études secondaires - CES | 209 | 14 | 256 | 17 |
| Diplôme d'études collégiales et supérieures - DEC-DEE | 243 | 39 | 241 | 43 |
| Pédagogie du cirque - AEC et formation en ligne (nouveau en 2014-15) | 50 | 45 | 31 | 27 |
| Total | 502 | 98 | 536 | 87 |

L'École nationale de cirque tient à souligner l'apport des écoles de cirque ainsi que des clubs sportifs canadiens d'où proviennent plusieurs des nouveaux étudiants admis aux programmes CES, DEC et DEE pour l'année 2016-2017 :

Club de gymnastique les Réflexes, Québec, Canada

Vancouver Circus School, Colombie-Britannique, Canada

Halifax Circus, Nouvelle-Écosse, Canada

Studio in Essence, Nouvelle-Écosse, Canada

Circus Smirkus, VT, États-Unis

École Horizon-Soleil, Québec, Canada

Art Corps, Québec, Canada

Circus Center, CA, États-Unis

Flying Fruit Fly Circus, Australie

Atelier de cirque de Courtisols, France

École nationale de Châtellerault, France

PROMOTION 2016 de la formation supérieure des artistes de cirque



Kyle Cragle,
équilibre



Maria Del Mar
Reyes Saez, équilibre



Antonia Dolhaine,
tissu



Mélanie Dupuis et
Alexander Taylor,
duo trapèze



Micah Ellinger et
Sylvain Ramseier,
main à main



Timothy Fyffe et
Seppe Van Looveren,
main à main



Keaton Hentoff-
Killian, fil de fer



Louis-Philippe Jodoin,
jonglerie



Johan Juslin,
jonglerie



Vincent Jutras,
cerceaux « skate » et
planche coréenne



Nathan Knowles,
équilibre



Jérémie Lévesque,
cerceaux chinois et
planche coréenne



Vladimir Lissouba,
main à main



Sopha Nem,
main à main



Noah Nielsen,
diabolo



Natasha Patterson,
jonglerie



Nicolas Provot,
échelle



Nikolas Pulka,
sangles aériennes



Hugo Ragelty,
jonglerie



Jérôme Simard,
trapèze danse



Oliver Smith Wellnitz,
trapèze danse



Dina Sok, cerceaux
chinois et fil de fer



Shena Tschofen,
roue Cyr



PROMOTION 2016

de la formation en pédagogie des arts du cirque

INITIATEURS

Attestation d'études collégiales

Louise Lévesque

INSTRUCTEURS

Attestation d'études collégiales

Geneviève Allard

Mathieu B. Girard

Emmanuelle Balmori

Daniel Cormier

Tawni Edwards

Ryan Gray

Kristin Langille

Catherine Mills

Jennifer Nicholls

Jj Ross

Ariana Shaw

Mylène St-Jacques

Thomas Vaccaro

FORMATEURS

Attestation d'études collégiales

Natalia Adamiecka

Carlos de Barros Sugawara

Sara Deull

Tiago Do Carmo Maciel

Lorie Doyon

Rosemary Fillion

Madelaine Higgins

Beatriz Pantojo Mengue

Ana Paula Perche Sugawara

Caroline Villeneuve



États financiers de École nationale de cirque

30 juin 2016

| | |
|--|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1-2 |
| État des résultats | 3 |
| État de l'évolution de l'actif net | 4 |
| Bilan | 5 |
| État des flux de trésorerie..... | 6 |
| Notes complémentaires aux états financiers..... | 7-13 |
| Annexes | |
| Annexe A – Subventions et contributions | 14 |
| Annexe B – Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque | 14 |

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'École nationale de cirque, qui comprennent le bilan au 30 juin 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'École nationale de cirque au 30 juin 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons votre attention sur le fait que nous avons également exprimé une opinion sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'exercice terminé le 30 juin 2016.

Deloitte S.E.N.C.R.L / s.r.l.¹

Le 5 octobre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116671

École nationale de cirque

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2016

| | 2016 | 2015 |
|---|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Revenus | | |
| Subventions et contributions (Annexe A) | 4 103 957 | 4 258 883 |
| Frais de scolarité | 1 103 470 | 982 756 |
| Contrat de service de formation | 3 565 | 1 464 |
| Location de locaux et équipements | 337 422 | 333 363 |
| Spectacles et festivals | 163 036 | 265 448 |
| Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque (Annexe B) | 539 206 | 495 657 |
| Services d'hébergement | 173 558 | 177 467 |
| Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées | 494 813 | 494 757 |
| Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées | 42 820 | 42 820 |
| Autres | 18 846 | 22 214 |
| | 6 980 693 | 7 074 829 |
| Dépenses | | |
| Salaires et honoraires | 4 099 411 | 4 134 192 |
| Charges sociales | 563 100 | 589 449 |
| Services professionnels | 446 397 | 406 074 |
| Fournitures et approvisionnements | 439 775 | 472 759 |
| Déplacements, communications et informations | 257 584 | 290 890 |
| Services contractuels | 317 149 | 304 396 |
| Location d'équipements | 72 993 | 81 199 |
| Bourses aux élèves | 75 400 | 81 800 |
| Assurances et permis | 34 352 | 39 414 |
| Entretien de l'équipement et de l'immeuble | 25 926 | 25 204 |
| Créances douteuses | 3 756 | — |
| Frais financiers | 13 225 | 22 058 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 635 827 | 626 846 |
| | 6 984 895 | 7 074 281 |
| (Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses | (4 202) | 548 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque
État de l'évolution de l'actif net
 Exercice terminé le 30 juin 2016

| | Investi en immobilisations | Affecté (note 13) | Non affecté | Total |
|--|---------------------------------------|------------------------------|--------------------|----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 juin 2015 | 1 273 894 | 53 568 | (579 709) | 747 753 |
| Insuffisance des revenus sur les dépenses | — | — | (4 202) | (4 202) |
| Investissement en immobilisations corporelles | 118 402 | — | (118 402) | — |
| Amortissement des immobilisations corporelles | (635 827) | — | 635 827 | — |
| Subventions et dons de l'exercice relatifs au financement des immobilisations corporelles | (299) | — | 299 | — |
| Amortissement des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées | 537 633 | — | (537 633) | — |
| Solde au 30 juin 2016 | 1 293 803 | 53 568 | (603 820) | 743 551 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale de cirque

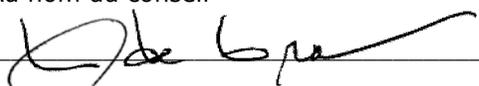
Bilan

au 30 juin 2016

| | Notes | 2016 | 2015 |
|--|-------|-------------------|------------|
| | | \$ | \$ |
| Actif | | | |
| À court terme | | | |
| Dépôt à terme, à un taux de 0,8 % | | 518 199 | 853 840 |
| Débiteurs | 3 | 730 955 | 874 539 |
| Subventions de fonctionnement à recevoir | 4 | 90 000 | — |
| Tranche à court terme de la subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir | 5 | 1 947 665 | 91 583 |
| Frais payés d'avance | | 45 991 | 42 312 |
| | | 3 332 810 | 1 862 274 |
| Subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir | 5 | — | 1 947 488 |
| Immobilisations corporelles | 6 | 20 809 093 | 21 326 518 |
| | | 24 141 903 | 25 136 280 |
| Passif | | | |
| À court terme | | | |
| Découvert bancaire | | 25 586 | 14 917 |
| Créditeurs et charges à payer | 8 | 573 601 | 704 751 |
| Revenus reportés | | 161 558 | 167 707 |
| Subventions de fonctionnement reportées | | 1 174 652 | 1 414 457 |
| Tranche à court terme des subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées | 9 | 541 774 | 546 901 |
| Tranche de la dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice | 10 | 86 974 | 86 583 |
| Tranche de la dette à long terme devant être renouvelée au cours du prochain exercice | 10 | 1 860 691 | — |
| | | 4 424 836 | 2 935 316 |
| Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées | 9 | 18 973 516 | 19 505 723 |
| Dette à long terme | 10 | — | 1 947 488 |
| | | 23 398 352 | 24 388 527 |
| Engagement | 12 | | |
| Actif net | | | |
| Investi en immobilisations | | 1 293 803 | 1 273 894 |
| Affecté | 13 | 53 568 | 53 568 |
| Non affecté | | (603 820) | (579 709) |
| | | 743 551 | 747 753 |
| | | 24 141 903 | 25 136 280 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur
 , administrateur

École nationale de cirque
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 30 juin 2016

| | Notes | 2016 | 2015 |
|---|-------|------------------|-----------|
| | | \$ | \$ |
| Activités d'exploitation | | | |
| (Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses | | (4 202) | 548 |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie | | | |
| Amortissement des immobilisations corporelles | | 635 827 | 626 846 |
| Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées | | (494 813) | (494 757) |
| Amortissement des dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées | | (42 820) | (42 820) |
| | | 93 992 | 89 817 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement | 11 | (327 199) | 194 895 |
| | | (233 207) | 284 712 |
| Activités de financement | | | |
| Remboursement de la dette à long terme | | (86 406) | (83 066) |
| Subventions encaissées relatives aux immobilisations corporelles | | 91 406 | 83 300 |
| Augmentation des subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles | | 299 | 104 357 |
| | | 5 299 | 104 591 |
| Activités d'investissement | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | | (118 402) | (216 562) |
| (Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | | (346 310) | 172 741 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | | 838 923 | 666 182 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | | 492 613 | 838 923 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 11.

1. Description de l'École

L'École nationale de cirque (l'« École »), organisme sans but lucratif, est constituée selon la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est considérée comme un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'École consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les dépôts à terme.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'École devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, l'École comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et les droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les revenus liés aux spectacles, aux festivals et aux événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations corporelles suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

| | |
|-----------------------------|-----------|
| Immeuble | 50 ans |
| Mobilier de bureau | 5 ans |
| Matériel d'enseignement | 10 ans |
| Matériel informatique | 3 à 5 ans |
| Aménagement intérieur | 30 ans |
| Aménagement extérieur | 10 ans |
| Matériel audiovisuel | 5 ans |
| Appareils et outils | 5 ans |
| Matériel de service médical | 5 ans |
| Matériel intégré | 25 ans |
| Matériel de spectacle | 5 ans |

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

| | 2016 | 2015 |
|--|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Dons – Fondation de l'École nationale de cirque | 513 992 | 500 657 |
| Débiteurs – Fondation de l'École nationale de cirque | 1 958 | 108 508 |
| Débiteurs – Autres | 185 142 | 230 392 |
| Taxes à la consommation | 29 863 | 34 982 |
| | 730 955 | 874 539 |

4. Subventions de fonctionnement à recevoir

| | 2016 | 2015 |
|----------------------------------|--------------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | — | 90 000 |
| Revenus de l'exercice (Annexe A) | 3 706 532 | 3 836 770 |
| Encaissements | (3 616 532) | (3 926 770) |
| Solde à la fin | 90 000 | — |

5. Subvention et dons affectés aux immobilisations corporelles à recevoir

| | 2016 | 2015 |
|---|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 10) | 1 947 665 | 2 034 071 |
| Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque | — | 5 000 |
| | 1 947 665 | 2 039 071 |
| Tranche à court terme | 1 947 665 | 91 583 |
| | — | 1 947 488 |

6. Immobilisations corporelles

| | 2016 | | | 2015 |
|-----------------------------|-------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Terrain | 16 069 | — | 16 069 | 16 069 |
| Immeuble | 26 124 547 | 5 859 501 | 20 265 046 | 20 786 261 |
| Mobilier de bureau | 234 868 | 204 896 | 29 972 | 10 610 |
| Matériel d'enseignement | 443 786 | 235 040 | 208 746 | 185 040 |
| Matériel informatique | 148 080 | 100 787 | 47 293 | 66 243 |
| Aménagement intérieur | 31 467 | 3 621 | 27 846 | 28 895 |
| Aménagement extérieur | 21 169 | 8 207 | 12 962 | 15 323 |
| Matériel audiovisuel | 43 600 | 29 874 | 13 726 | 12 813 |
| Appareils et outils | 138 133 | 75 035 | 63 098 | 74 516 |
| Matériel de service médical | 9 710 | 8 185 | 1 525 | 2 314 |
| Matériel intégré | 161 062 | 42 940 | 118 122 | 121 100 |
| Matériel de spectacle | 12 639 | 7 951 | 4 688 | 7 334 |
| | 27 385 130 | 6 576 037 | 20 809 093 | 21 326 518 |

7. Emprunt bancaire

L'École dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 350 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins majoré de 1,25 %. L'emprunt est renouvelable annuellement et est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 30 juin 2016, cet emprunt est inutilisé.

8. Créditeurs et charges à payer

| | 2016 | 2015 |
|---|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Créditeurs – Fondation de l'École nationale de cirque | 35 034 | 75 570 |
| Fournisseurs et charges à payer | 132 281 | 240 949 |
| Salaires et charges sociales | 195 008 | 224 840 |
| Sommes à remettre à l'État | 211 278 | 163 392 |
| | 573 601 | 704 751 |

9. Subventions et dons relatifs aux immobilisations corporelles reportées

| | 2016 | | | 2015 |
|--|-------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Subvention | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec | 19 652 045 | 4 707 815 | 14 944 230 | 15 342 586 |
| Subvention du ministère du Patrimoine canadien | 1 899 564 | 324 333 | 1 575 231 | 1 620 289 |
| Intérêts capitalisés | 1 524 028 | 381 011 | 1 143 017 | 1 173 498 |
| Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque | 2 208 000 | 439 650 | 1 768 350 | 1 811 170 |
| Subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada | 12 671 | 4 261 | 8 410 | 11 251 |
| Subvention du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada | 62 842 | 21 372 | 41 470 | 55 419 |
| Subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur | 29 142 | 5 626 | 23 516 | 27 272 |
| Revenus de soumissions | 12 150 | 2 628 | 9 522 | 9 560 |
| Autres | 1 772 | 228 | 1 544 | 1 579 |
| | 25 402 214 | 5 886 924 | 19 515 290 | 20 052 624 |
| Tranche à court terme | — | — | 541 774 | 546 901 |
| | 25 402 214 | 5 886 924 | 18 973 516 | 19 505 723 |

10. Dette à long terme

| | 2016 | 2015 |
|---|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Prêt à terme, au taux de 4,34 %, remboursable semestriellement par tranches de 86 974 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2016, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble et sur les créances présentes et futures ⁽¹⁾ | 1 947 665 | 2 034 071 |
| Tranche de la dette à long terme devant être renouvelée au cours du prochain exercice ⁽²⁾ | 1 860 691 | — |
| Tranche de la dette à long terme remboursable au cours du prochain exercice | 86 974 | 86 583 |
| | — | 1 947 488 |

10. Dette à long terme (suite)

- (1) En vertu de cette entente, la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications du Québec (note 5) servira à réduire les remboursements de capital. Les intérêts sont également financés par le ministère.
- (2) En date de mise au point définitive des états financiers, le prêt à terme n'a pas encore été renouvelé et le prêteur n'a pas renoncé par écrit à son droit d'exiger le remboursement de la dette pour une période supérieure à un an.
- Pour ces raisons, la totalité du prêt à terme est présenté à court terme conformément aux normes comptables en vigueur même s'il est pratiquement certain que le prêteur procédera au renouvellement.

11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

| | 2016 | 2015 |
|---|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Débiteurs | 143 584 | (217 160) |
| Subventions de fonctionnement à recevoir | (90 000) | 90 000 |
| Frais payés d'avance | (3 679) | 8 376 |
| Créditeurs et charges à payer | (131 150) | 26 293 |
| Revenus reportés | (6 149) | 2 938 |
| Subventions de fonctionnement reportées | (239 805) | 284 448 |
| | (327 199) | 194 895 |
| <i>La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués des éléments suivants :</i> | | |
| Découvert bancaire | (25 586) | (14 917) |
| Dépôt à terme | 518 199 | 853 840 |
| | 492 613 | 838 923 |

12. Engagement

L'École s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation pour du matériel de bureau. Les loyers futurs s'élèveront à 3 819 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

| | \$ |
|------|-------|
| 2017 | 3 070 |
| 2018 | 599 |
| 2019 | 150 |

13. Opérations entre apparentés

La Fondation de l'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur l'École puisque les administrateurs de la Fondation de l'École nationale de cirque siègent aux deux conseils d'administration.

Les opérations entre apparentés sont présentées distinctement dans les états financiers.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

14. Instruments financiers

En raison de ses actifs et passifs financiers, l'École est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'École ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'École surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 juin 2016, les principaux passifs financiers de l'École étaient le découvert bancaire, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

L'École est assujettie au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car l'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable.

15. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice.

École nationale de cirque
Annexe A – Subventions et contributions
 Exercice terminé le 30 juin 2016

| | 2016 | 2015 |
|--|------------------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Fonctionnement | | |
| Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur | 1 771 532 | 1 901 770 |
| Ministère de la Culture et des Communications du Québec | 1 035 000 | 1 035 000 |
| Ministère du Patrimoine canadien | 900 000 | 900 000 |
| | 3 706 532 | 3 836 770 |
| Projets | | |
| Conseil de recherches en sciences humaines du Canada | 149 324 | 185 103 |
| Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada | — | 1 925 |
| Fonds de recherche du Québec – société et culture | 11 825 | — |
| Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur | 28 778 | 101 797 |
| Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec | 4 000 | 4 000 |
| Agropur – Division Natrel | 62 000 | 62 000 |
| Université de Montréal | 141 498 | 56 228 |
| Autre contribution privée | — | 11 060 |
| | 397 425 | 422 113 |
| | 4 103 957 | 4 258 883 |

Annexe B – Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque
 Exercice terminé le 30 juin 2016

| | 2016 | 2015 |
|--------------------|----------------|---------|
| | \$ | \$ |
| Fonctionnement | 340 000 | 334 000 |
| Bourses aux élèves | 75 400 | 80 800 |
| Collecte de fonds | 85 273 | 80 857 |
| Biens et services | 38 533 | — |
| | 539 206 | 495 657 |



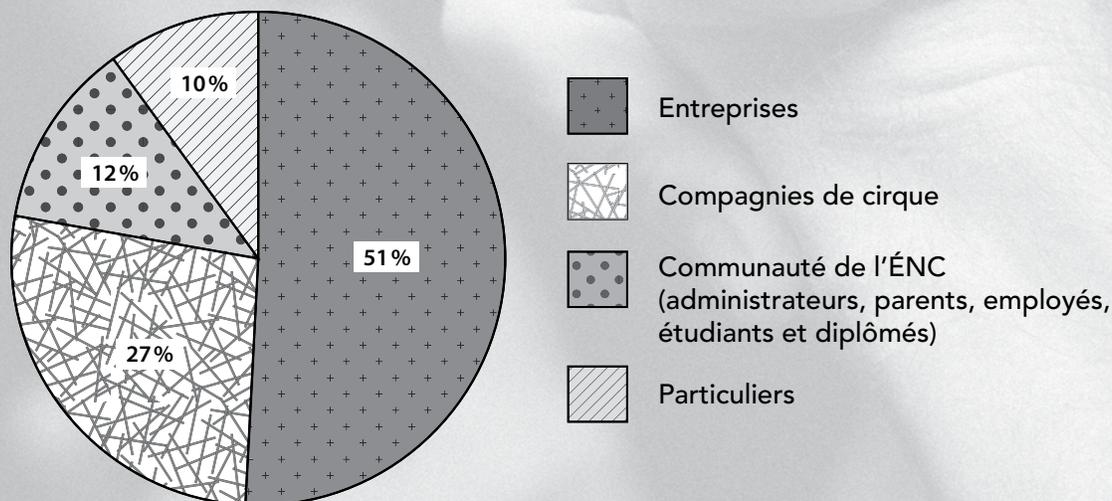


RAPPORT DE LA FONDATION
DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Grâce à l'appui de nombreux donateurs au Canada comme à l'étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l'École. Elle lui permet de poursuivre l'excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses élèves les meilleurs services et d'être accessible aux jeunes de talent de toute provenance.

Sources des contributions à la collecte de fonds 2015-2016

Les revenus des collectes de fonds privés de 2015-2016 ont totalisé 302 000 \$ et proviennent des sources suivantes :



Outre les contributions annuelles des donateurs, la Fondation peut compter sur le rendement des différents fonds de dotation pour venir en aide à l'École ou à ses étudiants. Pour plus d'informations, consultez la page 2 des États financiers audités de la Fondation de l'École nationale de cirque.

Donateurs de la collecte de fonds 2015-2016

Chaque année, nos donateurs démontrent leur soutien à la Fondation de l'École nationale de cirque en participant aux différentes campagnes de collecte de fonds. Grâce à la générosité de nombreux individus, compagnies, fondations et bénévoles, la Fondation peut continuer à soutenir l'École dans sa mission d'excellence pédagogique et artistique afin que de jeunes talents de partout puissent se réaliser et rayonner.

Nous remercions sincèrement tous les donateurs qui contribuent à concrétiser les rêves de ces futurs artistes de cirque.

GRAND DONATEUR / 75 000 \$ et plus

Cirque du Soleil

CERCLE DES BIENFAITEURS

10 000 \$ - 24 000 \$

Cisco Systems
Mouvement Desjardins
Solotech

CERCLE DES MÉCÈNES

5 000 \$ - 9 999 \$

Bombardier
Borden Ladner Gervais
Lili de Grandpré
Léonne DuPerré
Employés de l'École nationale de cirque
KPMG
Brian et Carol O'Sullivan
Alain Pacherie – Cirque Phénix
Power Corporation du Canada
Rio Tinto

CERCLE DES AMBASSADEURS

2 000 \$ - 4 999 \$

Agropur
Agropur- Division Natrel
Anonymes (2)
Aon Parizeau
Hélène Blackburn et Bruno Duguay
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Cascades Canada
CIBC Marchés mondiaux
Cogeco
Deeth Williams Wall
EMM Williams Productions
Farris, Vaughan, Wills & Murphy
Fondation Marc Bourgie
Gildan
Patricia et Rhodri Harries
Hewitt Équipement
Irving Mitchell Kalichman
Marc Lalonde
Catherine Laurin
David L. McAusland
McCarthy Tétraut
Newmark Knight Frank Devencore
Norton Rose Fulbright
Outbox Technology
RailTerm
ROBIC
Services Financiers David Forest
Wortzmans

CERCLE DES MAÎTRES DE PISTE

1 000 \$ - 1 999 \$

Anonyme
Applied Improvisation Network
Daniela Arendasova
Patrice Aubertin
Claude Bédard
Roger Berthelot
Sylvie Bovet
Pierre Bovet
Bray Larouche et Associés
Jeannette et William Buholzer
Germain Carrière
CGI
Chernos Flaherty Svonkin

Curtis Dawe
Deschênes & Perreault Construction
Nicole Désilets et Pierre Langlois
Diplômés de l'École nationale de cirque
Fondation Daniel Lamarre
Sébastien Guénette
JTI-Macdonald Corp.
Éric Langlois
Lavery avocats
Les Productions Feeling
Robert C. Nadeau
OCTG
Howard Richard
Christophe Rousseau
S.P.I.N. inc.
Vincent Lafleur Traiteur

CERCLE DES SUPPORTEURS

5 500 \$ - 999 \$

Action Sport Physio Centre-Ville
Amyot Gélinas
Anonyme (10)
Élise Brosseau et Daniel Jolicoeur
Bruno Bougie
Caisse Desjardins du Centre-est de la métropole
Canadian Wood Products
Bertin Castonguay
Cirque Éloïse
Couvre-Planchers Labrosse
Suzanne de Grandpré
EBI Montréal Inc.
Fondation Deloitte
GDI Services (Québec) SEC
Groupe Lune Rouge Inc.
Peter Guay
Roger Hobden
Hupharma Inc.
Peter E. Johnson
KCMN Velan Foundation
Dean Kriellaars
Jacques L. Charuest
Marie Langlois
Suzanne Langevin et Guy Lapierre
Lapointe Magne et associés
Anthony Layton
John LeBoutillier
Patricia Lemaire
Les 7 doigts de la main
W. Niels Ortved
Bernard Petiot
Placements Montrusco Bolton Inc.
RBC Foundation
Sid Lee inc.
Telesystem
Vézina assurances inc.
Alexandre Watson
Richard Wilson
Tessie Yanez

CERCLE DES AMIS / 100 \$ - 499 \$

Welby Altidor
Anonyme
Anna-Karyna Barlati
BCF s.e.n.c.r.l.
David Bernbaum
Alain Blais
Christine Bouchard
Éric Bouchard
Jacques Boucher
Michel Brais

Brenton Kean
André B. Charron et Johanne Pelletier Charron
Mercedes Chenard
Johanne Claveau
Gonzalo Coloma Rospigliosi
Daniel Cyr
Hugo Desmarais
Hélène Dufresne
Gouvernement du Québec
Russell Hiscock
Naël Jammal
Éric Lapierre
Gilles Lapointe
Michel Laprise
Stéphane Lavoie
Louis Garneau Sports
Josette Maril
Maurice Courrier
Sarah et John McGarr
Brian McIlroy
Joseph Pinzon
Wendy Reid
Constance Rinaldo
Samuel Roy
Nathalie Sabourin
Anton Schlemm
Ian Shrier
Adriana Suarez
Jeffrey et Annette Taylor
Martin et Carmen Tschofen
Walter Van Looveren
Anthony Venisse
January Wolodarsky

CERCLE DES VOLONTAIRES / 20 \$ - 99\$

Zachari Alapi
Mélanie Allaire
Anonyme (4)
Maude Arseneault
Susan Biddlecomb
Jessica Bolduc
Irina Bozyan
Yury Bozyan
Marie-France Bruyère
Mikaël Bruyère-L'Abbé
Ana Castel
Marilou Cousineau
EBay
Élena Fomina
Victor Fomine
Raphaël Fréchette
Alisan Funk
Nicolas Germaine
Mariline Gilbert
Juan Mateo Gonzalez Barrera
Luc Joyal
Sylvain Lafortune
Pascale Lalonde
Johanne Larose
Ginette Lessard
Location Jean Légaré Ltée
Monique Maril
Richard et Sylvie Marsh
Charlotte O'Sullivan
Mirela Radu
Graham Soul
Laurence Tremblay-Vu
Itzel Adriana Viruega Martinez
Angela Ward
Betsy Weill

L'impact des dons

La Fondation de l'École veille à ce que les fonds recueillis grâce aux contributions des donateurs et aux revenus de ses fonds de dotation soient alloués aux fins désignées par ceux-ci et selon les priorités établies par l'École.

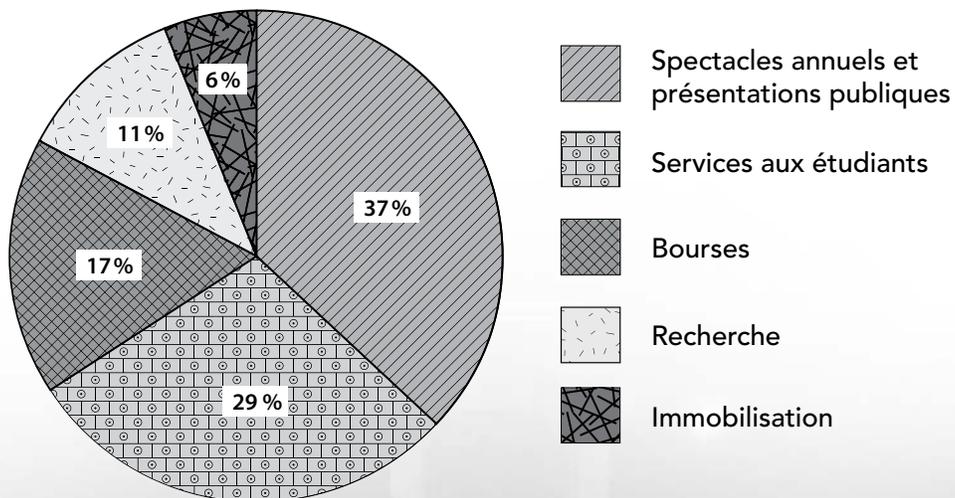
En incluant les bourses aux étudiants, la Fondation a versé à l'École plus de 450 000 \$ pour assurer la réalisation des différents projets et services.

La Fondation a notamment comblé le manque à gagner des différents exercices publics présentés au cours de l'année, tels que les spectacles annuels, ce qui représente plus de 50 % de leurs coûts de production et de diffusion. Ces productions accessibles aux publics familial et scolaire ont rejoint près de 17 000 spectateurs dont plus de 5 500 jeunes lors de matinées scolaires.

Cette année, la contribution de la Fondation a permis de financer 70 % des frais directs des services aux étudiants, comprenant des acquisitions de la bibliothèque et des équipements d'enseignement des arts du cirque, des sorties culturelles, ainsi que du matériel et de l'équipement de thérapie sportive. Seulement pour les services de santé, cette contribution a financé l'équivalent de 1 600 traitements de physiothérapie.

Finalement, un don désigné de 50 000 \$ a été alloué aux projets de recherche appliquée en création et innovation.

Allocation de la contribution versée à l'École nationale de cirque
ANNÉE 2015-2016



Programme de BOURSES

Le principe d'accessibilité défendu par la Fondation de l'École veut qu'aucun étudiant admis dans un programme de formation ne doive renoncer à ses études pour des raisons financières.

En 2015-2016, plus du quart des étudiants inscrits dans un programme à temps complet ont bénéficié d'une aide financière de la Fondation. Un montant total de 75 400 \$ a été versé à 33 boursiers qui ont reçu une aide variant de 500 \$ à 6 000 \$, selon leurs besoins.

Depuis que le fonds de bourses a été constitué en 2006, la Fondation a versé un montant total de 573 810 \$ à 288 boursiers.

« Étudier à l'École nationale de cirque m'a appris que les possibilités sont infinies si je travaille fort pour y arriver. Mais je n'étais pas seul, l'École et la Fondation m'ont aidé à réaliser mes aspirations. »

Calin J. Stevenson, diplômé 2012
Toronto, Canada - Artiste de Dragone

« Je remercie de tout cœur les donateurs de la Fondation de l'École nationale de cirque; sans ce soutien, je n'aurais simplement pas pu payer mes frais de scolarité. Vous m'avez permis de faire mes trois années d'études professionnelles et de devenir artiste de cirque. »

Jérôme Sordillon, diplômé 2013
Bellerroche, France - Artiste du Cirque Éloize

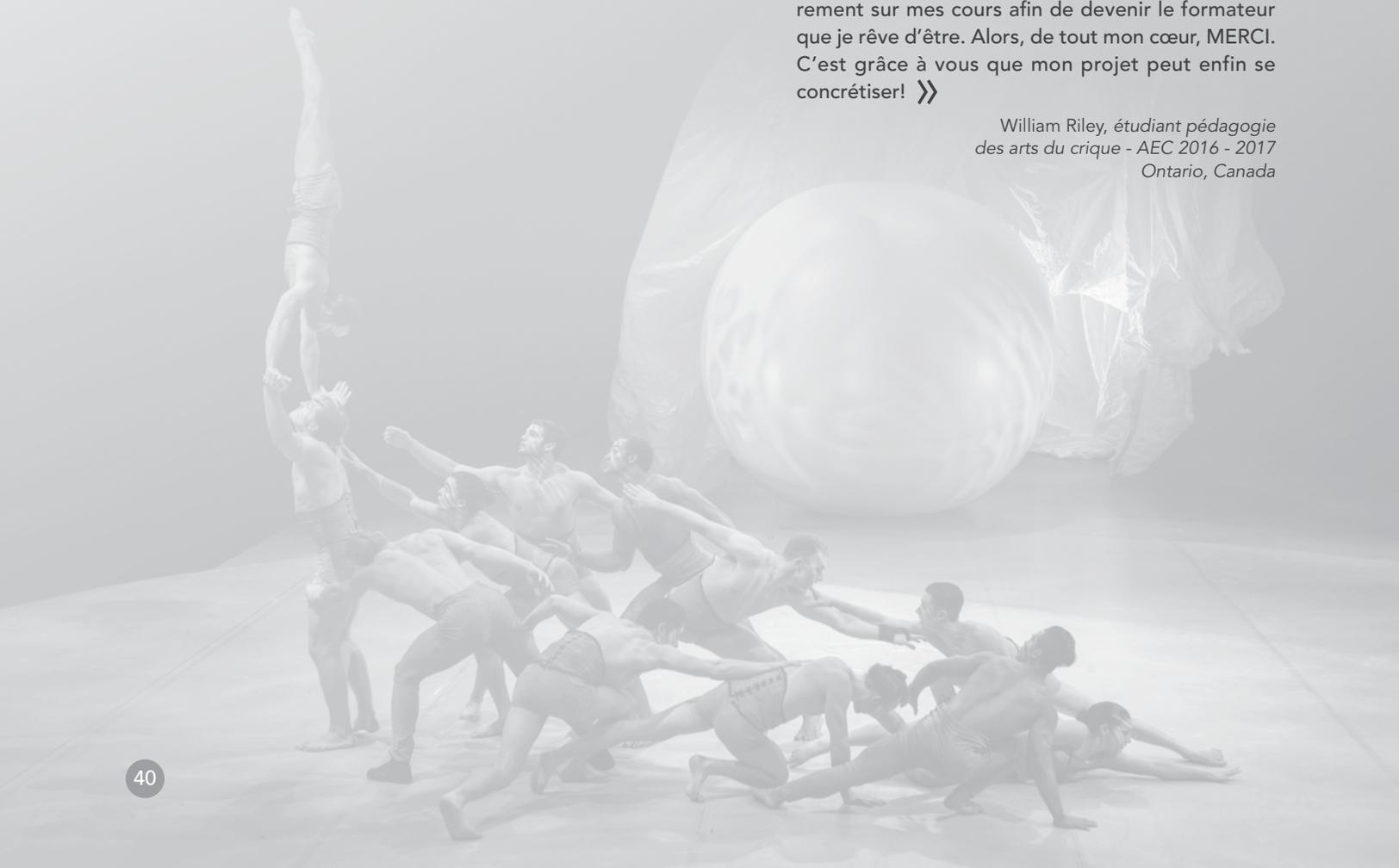
« 75 400 \$ octroyé à 33 boursiers »

« Les bourses de la Fondation m'ont été d'une aide précieuse. Pouvoir m'investir à 100% dans mon apprentissage et laisser évoluer mon univers créatif, sans souci monétaire, a fait de mes 4 ans de formation un succès incontestable! Merci infiniment pour votre soutien. Peu de gens ont la chance de réaliser leurs rêves les plus fous dans la vie... Moi, si. »

Andréanne Nadeau, diplômée 2010
Repentigny, Québec - Artiste du Cirque du Soleil

« Ne pouvant compter sur le soutien de mes parents, la perspective d'effectuer des études postsecondaires m'apparaissait peu réaliste. [...] Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements aux donateurs pour m'avoir apporté le soutien financier dont j'avais besoin pour réaliser mes études à l'ENC. Cela me permettra de me concentrer entièrement sur mes cours afin de devenir le formateur que je rêve d'être. Alors, de tout mon cœur, MERCI. C'est grâce à vous que mon projet peut enfin se concrétiser! »

William Riley, étudiant pédagogie
des arts du cirque - AEC 2016 - 2017
Ontario, Canada



États financiers de la

**FONDATION DE L'ÉCOLE
NATIONALE DE CIRQUE**

pour l'exercice clos le 30 juin 2016



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Fondation de l'École nationale de cirque

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation de l'École nationale de cirque, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation de l'École nationale de cirque tire des revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation de l'École nationale de cirque et nous n'avons pas pu déterminer si, au 30 juin 2016 et au 30 juin 2015 et pour les exercices clos à ces dates, des ajustements pourraient être apportés aux montants des dons reçus et de l'excédent des revenus sur les dépenses présentés dans les états des résultats, à l'excédent des revenus sur les dépenses présenté dans les états des flux de trésorerie ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net non affecté présentés dans les états de la situation financière. Cela nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers au 30 juin 2015 et pour l'exercice clos à cette date.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Le 5 octobre 2016

Montréal, Canada

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États financiers

Exercice clos le 30 juin 2016

États financiers

| | |
|---|---|
| État de la situation financière..... | 1 |
| État des résultats | 2 |
| État de l'évolution de l'actif net | 3 |
| État des flux de trésorerie | 4 |
| Notes afférentes aux états financiers | 5 |

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de la situation financière

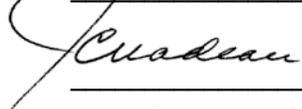
30 juin 2016, avec informations comparatives de 2015

| | | | | | 2016 | 2015 |
|--|------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|--------------------------------|--------------|--------------|
| | Fonds de maintien des actifs | Fonds de bourses | Fonds de dotation non affecté | Fonds d'admini- stration | Total | Total |
| Actif | | | | | | |
| Actif à court terme | | | | | | |
| Encaisse | - \$ | - \$ | - \$ | 173 646 \$ | 173 646 \$ | 264 135 \$ |
| À recevoir de l'École nationale de cirque | - | - | - | 35 034 | 35 034 | 75 570 |
| À recevoir du Fonds de bourses | - | - | - | 512 574 | 512 574 | 433 145 |
| À recevoir du Fonds de maintien des actifs | - | - | - | 71 276 | 71 276 | 70 004 |
| À recevoir du Fonds de dotation non affecté | - | - | - | 39 740 | 39 740 | 33 984 |
| Débiteurs | - | - | - | 21 623 | 21 623 | 33 351 |
| Frais payés d'avance | - | - | - | - | - | 795 |
| Stocks | - | - | - | 2 655 | 2 655 | 2 655 |
| | - | - | - | 856 548 | 856 548 | 913 639 |
| Placements (note 2) | 506 181 | 1 815 500 | 2 008 875 | 433 106 | 4 763 662 | 4 958 687 |
| Immobilisations corporelles (note 3) | - | - | - | 7 094 | 7 094 | - |
| | 506 181 \$ | 1 815 500 \$ | 2 008 875 \$ | 1 296 748 \$ | 5 627 304 \$ | 5 872 326 \$ |
| Passif et actif net | | | | | | |
| Passif à court terme | | | | | | |
| Dons à payer à l'École nationale de cirque | - \$ | - \$ | - \$ | 515 950 \$ | 515 950 \$ | 614 164 \$ |
| À payer au Fonds d'administration | 71 276 | 512 574 | 39 740 | - | 623 590 | 537 133 |
| Charges à payer | - | - | - | 762 | 762 | 4 587 |
| Revenus reportés | - | - | - | 75 000 | 75 000 | 75 000 |
| | 71 276 | 512 574 | 39 740 | 591 712 | 1 215 302 | 1 230 884 |
| Actif net | 434 905 | 1 302 926 | 1 969 135 | 705 036 | 4 412 002 | 4 641 442 |
| | 506 181 \$ | 1 815 500 \$ | 2 008 875 \$ | 1 296 748 \$ | 5 627 304 \$ | 5 872 326 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2016, avec informations comparatives de 2015

| | | | | | 2016 | 2015 |
|---|------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|--------------------------------|--------------|------------|
| | Fonds de maintien des actifs | Fonds de bourses | Fonds de dotation non affecté | Fonds d'admini- stration | Total | Total |
| Revenus | | | | | | |
| Campagne annuelle | - \$ | - \$ | - \$ | 167 368 \$ | 167 368 \$ | 128 125 \$ |
| Spectacle-bénéfice | | | | | | |
| Billets - avec reçus | - | - | - | 57 775 | 57 775 | 75 900 |
| Billets - sans reçus | - | - | - | 16 125 | 16 125 | 22 375 |
| Dons | - | - | - | 48 985 | 48 985 | 66 359 |
| Commandites | - | - | - | 15 830 | 15 830 | 10 450 |
| Autres dons | - | - | - | 200 | 200 | - |
| Revenus de placements réalisés | 14 661 | 46 464 | 66 381 | 45 650 | 173 156 | 189 525 |
| Variation de la plus-value non réalisée des placements | (11 491) | (36 416) | (52 026) | (22 059) | (121 992) | 54 333 |
| | 3 170 | 10 048 | 14 355 | 329 874 | 357 447 | 547 067 |
| Dépenses | | | | | | |
| Financement | | | | | | |
| Campagne de financement | - | - | - | 3 335 | 3 335 | 4 008 |
| Spectacle-bénéfice | - | - | - | 30 247 | 30 247 | 33 192 |
| Exploitation | | | | | | |
| Honoraires | - | - | - | 6 000 | 6 000 | 6 000 |
| Frais de bureau | - | - | - | 4 642 | 4 642 | 5 705 |
| Frais de repré- sentation | - | - | - | 473 | 473 | 114 |
| Frais bancaires | - | - | - | 1 015 | 1 015 | 1 940 |
| Frais de gestion | 1 272 | 4 029 | 5 756 | (11 057) | - | - |
| Amortissement des immobilisations | - | - | - | 1 419 | 1 419 | - |
| Créances irrécouvrables | - | - | - | 550 | 550 | - |
| | 1 272 | 4 029 | 5 756 | 36 624 | 47 681 | 50 959 |
| Excédent des revenus sur les dépenses avant dons et bourses | | | | | | |
| | 1 898 | 6 019 | 8 599 | 293 250 | 309 766 | 496 108 |
| Don fonctionnement - ENC | - | - | - | 340 000 | 340 000 | 334 000 |
| Don pour collecte de fonds - ENC | - | - | - | 85 273 | 85 273 | 80 857 |
| Don - bourses pour étudiants - ENC | - | 75 400 | - | - | 75 400 | 80 800 |
| Don - biens et services - ENC | - | - | - | 38 533 | 38 533 | - |
| Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses | | | | | | |
| | 1 898 \$ | (69 381) \$ | 8 599 \$ | (170 556) \$ | (229 440) \$ | 451 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 juin 2016, avec informations comparatives de 2015

| | 2016 | | | | |
|--|------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|--------------------------------|--------------|
| | Fonds de maintien des actifs | Fonds de bourses | Fonds de dotation non affecté | Fonds d'admi- nistration | Total |
| Solde au début | 433 007 \$ | 1 372 307 \$ | 1 960 536 \$ | 875 592 \$ | 4 641 442 \$ |
| Excédent des revenus sur les dépendes (dépendes sur les revenus) | 1 898 | (69 381) | 8 599 | (170 556) | (229 440) |
| Solde à la fin | 434 905 \$ | 1 302 926 \$ | 1 969 135 \$ | 705 036 \$ | 4 412 002 \$ |

| | 2015 | | | | |
|--|------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|--------------------------------|--------------|
| | Fonds de maintien des actifs | Fonds de bourses | Fonds de dotation non affecté | Fonds d'admi- nistration | Total |
| Solde au début | 412 704 \$ | 1 384 975 \$ | 1 868 612 \$ | 974 700 \$ | 4 640 991 \$ |
| Excédent des revenus sur les dépendes (dépendes sur les revenus) | 20 303 | (12 668) | 91 924 | (99 108) | 451 |
| Solde à la fin | 433 007 \$ | 1 372 307 \$ | 1 960 536 \$ | 875 592 \$ | 4 641 442 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2016, avec informations comparatives de 2015

| | 2016 | 2015 |
|---|-------------------|-------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Excédent (des dépenses sur les revenus) des revenus sur les dépenses | (229 440)\$ | 451 \$ |
| Ajustement pour : | | |
| Variation de la plus-value non réalisée des placements | 121 992 | (54 333) |
| Amortissement des immobilisations | 1 419 | - |
| | (106 029) | (53 882) |
| Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation | | |
| À recevoir de l'École nationale de cirque | 40 536 | (13 554) |
| Débiteurs | 11 728 | 7 173 |
| Frais payés d'avance | 795 | 185 |
| Stocks | - | (2 655) |
| Dons à payer à l'École nationale de cirque | (98 214) | 309 316 |
| Charges à payer | (3 825) | (2 709) |
| Revenus reportés | - | 70 000 |
| | (48 980) | 367 756 |
| | (155 009) | 313 874 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | |
| Disposition de dépôts à terme | - | 123 524 |
| Acquisition de placements | (171 967) | (188 583) |
| Encaissement d'un placement | 245 000 | - |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (8 513) | - |
| | 64 520 | (65 059) |
| (Diminution) augmentation nette de l'encaisse | (90 489) | 248 815 |
| Encaisse au début de l'exercice | 264 135 | 15 320 |
| Encaisse à la fin de l'exercice | 173 646 \$ | 264 135 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 juin 2016

La Fondation de l'École nationale de cirque (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque les administrateurs de l'École nationale de cirque siègent aux deux conseils d'administration.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (« OSBL »). Voici les principales méthodes comptables de la Fondation :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

b) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et des événements bénéfiques sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

c) Fonds de dotation

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des résultats de l'exercice.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2016

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur, à l'exception des placements. La juste valeur des placements est déterminée selon les cours du marché. Toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

2. Placements

Les placements sont constitués de 4 385 792 \$ (4 597 131 \$ en 2015) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal et d'une obligation d'Épargne Placements Québec de 377 870 \$ au 30 juin 2016 (361 556 \$ en 2015).

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2016

2. Placements (suite)

La Fondation a conclu une entente avec la Fondation du Grand Montréal (« FGM ») dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture administré par le Conseil des arts et des lettres du Québec (« CALQ ») afin de créer un fonds de dotation (le « fonds ») dont le capital devra être conservé par la FGM pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du fonds, en accord avec le cadre du programme du CALQ tel que résumé ci-bas :

- a) Au cours de l'exercice 2008, la Fondation a versé un montant de 250 000 \$ au fonds. Au cours de cet exercice, le CALQ a versé une subvention de contrepartie d'un montant total de 250 000 \$ au fonds, répartie comme suit :
- Un montant de 187 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du fonds.
 - Un montant de 62 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de deux ans, incluant le rendement sur le capital, qui ne peut pas être encaissé avant la fin de cette période.
- b) Au cours de l'exercice 2009, la Fondation a versé un montant de 250 000 \$ au fonds. Au cours de l'exercice 2010, le CALQ a versé une subvention de contrepartie d'un montant total de 250 000 \$ au fonds, répartie comme suit :
- Un montant de 187 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de dix ans. La FGM distribuera à la Fondation, au moins une fois par an, en totalité ou en partie, les revenus du fonds.
 - Un montant de 62 500 \$ devant être conservé pour une période minimale de deux ans, incluant le rendement sur le capital, qui ne peut pas être encaissé avant la fin de cette période.

Au 30 juin 2016, la juste valeur du fonds totalisait 1 245 003 \$ (1 280 350 \$ en 2015).

3. Immobilisations corporelles

| | 2016 | | |
|-----------------------|----------|----------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
| Matériel informatique | 8 513 \$ | 1 419 \$ | 7 094 \$ |

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2016

4. Actif net reçu à titre de dotation

L'actif net reçu à titre de dotation représente des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

L'actif net reçu à titre de dotation pour chacun des fonds dotés se détaille comme suit :

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Fonds de maintien des actifs | 354 029 \$ |
| Fonds de bourses | 1 222 793 |
| Fonds de dotation non affecté | 1 222 115 |
| | <hr/> |
| | 2 798 937 \$ |

5. Dons

Parmi l'ensemble des dons recueillis au cours de l'exercice, les dons pour lesquels des reçus pour fins d'impôts ont été émis totalisaient 223 314 \$ (250 419 \$ en 2015). Aucun don d'organismes de bienfaisance n'a été reçu.

6. Risques financiers

a) Risque de change

Par sa détention de parts du fonds d'investissement de la FGM, la Fondation est exposée au risque de change.

b) Risque de taux d'intérêt

Certains placements de la Fondation portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la valeur de ces investissements.

c) Risque de volatilité

Les placements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 4 763 662 \$ au 30 juin 2016 (4 958 687 \$ en 2015) et sont soumis au risque de volatilité du marché.

d) Risque de crédit

Au 30 juin 2016, la Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au crédit.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 juin 2016

7. Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de charité, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le contingent des versements est un montant minimum calculé qu'un organisme de charité doit dépenser chaque année à même ses propres programmes de bienfaisance ou en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Au 30 juin 2016, la Fondation se conforme aux exigences de l'Agence du revenu du Canada.





The Annual Report of the National Circus School
is published in English as well.
To receive a copy, please contact us at
514 982-0859 or info@enc.qc.ca.



♻️ Imprimé sur du papier contenant 100% de fibre post-consommation

École nationale de cirque
8181, 2^e Avenue Montréal, Québec, Canada H1Z 4N9
514 982-0859 | info@enc.qc.ca | ecolenationaledecirque.ca